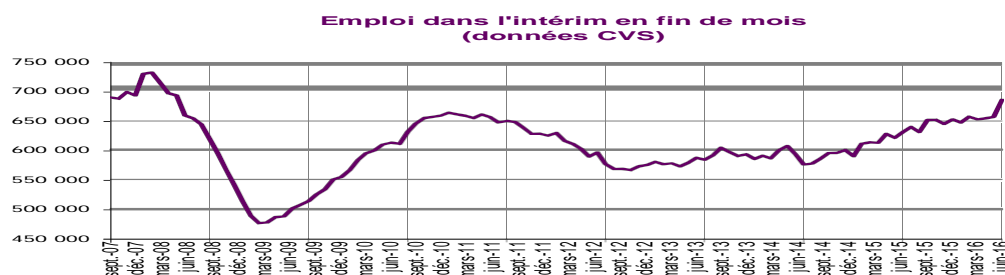


L'EMPLOI INTÉrimAIRE EN SEPTEMBRE 2016

Fin septembre 2016, le nombre d'intérimaires s'établit à 686 200 en valeur corrigée des variations saisonnières (donnée provisoire). Il évolue de +4,4% par rapport août 2016 et progresse de 8,6% en un an*.

L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin août est de 657 600, soit une hausse de 0,4% en un mois et une hausse de 5,7% sur un an (cf. annexe 2).



RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN SEPTEMBRE 2016

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie et la construction. L'industrie représente 16,9% de l'emploi salarié total, mais emploie 43,1% des intérimaires. La construction représente 19,2% de l'emploi intérimaire contre 7,6% de l'emploi salarié total. Inversement, 75,4% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 37,2% des intérimaires (cf. tableau 1 en annexe 3).

A fin septembre, le taux de recours à l'intérim¹ est de 9,1% dans l'industrie, de 9,0% dans la construction et de 2,0% dans le secteur tertiaire. Le taux de recours moyen, tous secteurs confondus, est de 3,9%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin septembre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	9,1
Construction	9,0
Tertiaire	2,0
TOTAL	3,9

Données brutes

*Avertissement : Les évolutions d'emploi intérimaire présentées ici reposent sur une méthodologie établie en commun avec la Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares. Cf <http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/systeme-d-information-ett-@/5931/view-article-234.html?>. Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

¹ Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs salariés globaux de ce secteur (y compris intérim), estimés à partir des données trimestrielles d'emploi salarié de l'Acoess relatives à fin juin 2016 (dernier point disponible).

Évolution mensuelle par secteur (CVS)

En septembre, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans l'industrie (+5,5%). Ils sont suivis par ceux de la construction et par ceux du tertiaire (respectivement +4,8% et +2,9%).

Secteurs	Principaux secteurs	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Evolution mensuelle CVS	Evolution trimestrielle CVS	Evolution annuelle CVS
Industrie		15 650	5,5%	5,7%	6,6%
	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	410	2,1%	2,4%	0,5%
	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 790	3,3%	4,7%	9,4%
	Fabrication d'autres produits industriels	8 490	6,7%	3,2%	3,8%
	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	1 010	2,8%	7,2%	16,5%
	Fabrication de matériels de transport	3 940	8,8%	-5,2%	2,2%
Construction		5 740	4,8%	4,7%	9,4%
Tertiaire		7 200	2,9%	4,6%	10,8%
	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-990	-1,5%	3,2%	3,8%
	Transports et entreposage	3 250	3,9%	7,2%	16,5%
	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	3 000	5,8%	-5,2%	2,2%
	Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	750	6,0%	-1,7%	7,8%

Parmi les principaux secteurs de l'industrie, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans la « fabrication de matériels de transport » (+8,8%). Ils sont suivis par la « fabrication d'autres produits industriels » et par la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » (respectivement +6,7% et +3,3%). La « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines » et les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » augmentent plus faiblement (respectivement +2,8% et +2,1%).

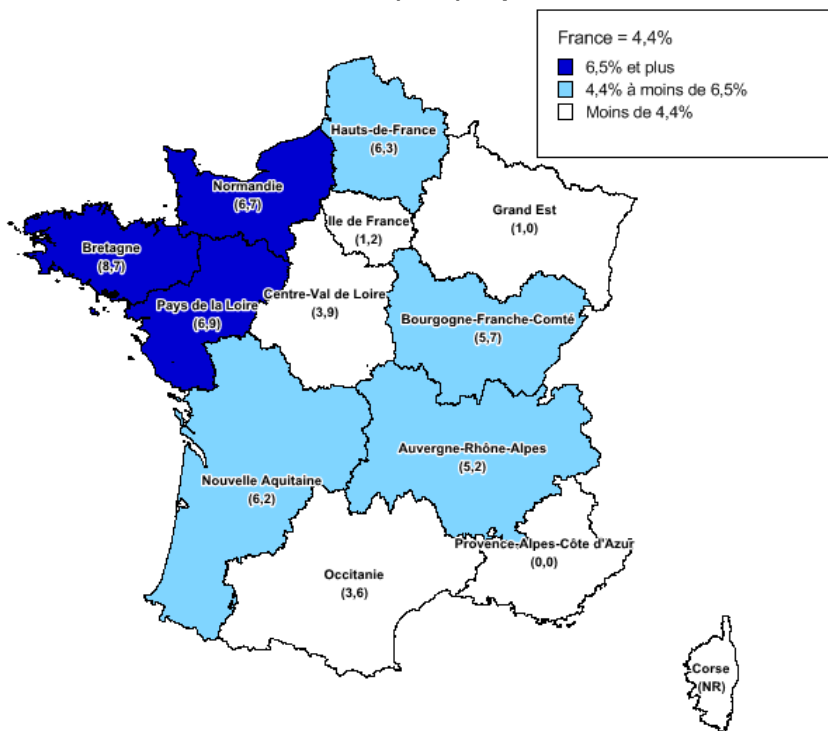
Dans le tertiaire, les effectifs intérimaires augmentent le plus dans les « administrations publiques, enseignement, santé humaine, et action sociale » et les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » (respectivement +6,0% et +5,8%). Les effectifs dans les « transports et entreposage » augmentent moins vite (+3,9%). Seul, le « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » voit ses effectifs baisser (-1,5%).

Évolution par région

La répartition régionale de l'emploi intérimaire est relativement proche de celle de l'emploi salarié total. Cependant, les régions Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim (respectivement 2,3% et 3,0%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans les régions suivantes : Centre-Val de Loire (5,6%), Bourgogne et Franche-Comté, Normandie et Pays de la Loire (5,4% chacune) (cf. tableau 2 en annexe 3).

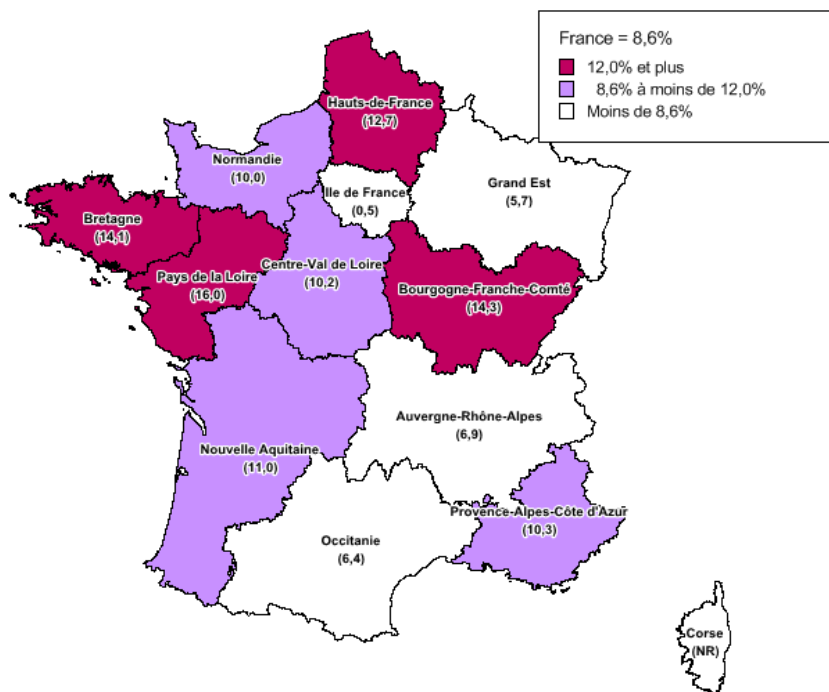
En septembre par rapport à août, l'emploi intérimaire progresse dans 11 régions. La région Bretagne enregistre la plus forte hausse (+8,7%).

Carte 1 – Évolution mensuelle (CVS) septembre 2016/août 2016



Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans toutes les régions. La hausse la plus marquée concerne la région Pays de la Loire (+16,0%).

Carte 2 – Évolution annuelle (CVS) septembre 2016/septembre 2015

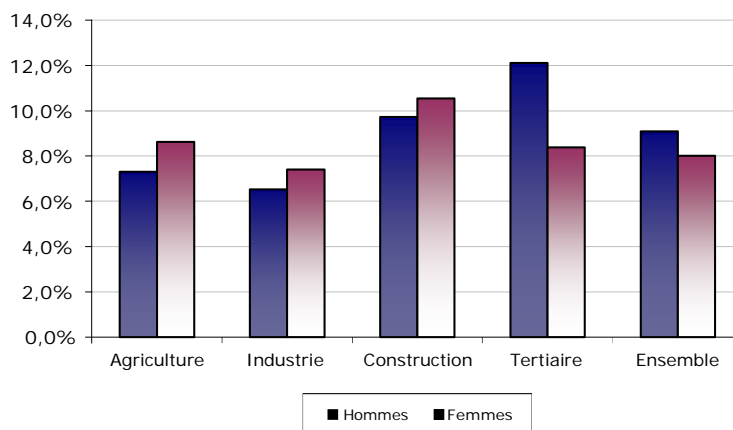


Évolution par sexe selon le secteur d'activité

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (74,0%). Par rapport à fin septembre 2015, leur part augmente de 0,2 point.

Sur un an, les effectifs intérimaires augmentent plus pour les hommes (+9,1%) que pour les femmes (+8,0%). Ce constat se confirme dans le tertiaire où les hommes voient leurs effectifs augmenter de 12,1% contre 8,4% pour les femmes. Contrairement à la tendance générale, les effectifs masculins augmentent moins vite que ceux de leurs homologues féminins dans la construction et dans l'industrie : respectivement 9,7% pour les hommes contre 10,5% pour les femmes dans la construction, 6,5% pour les hommes contre 7,4% pour les femmes dans l'industrie.

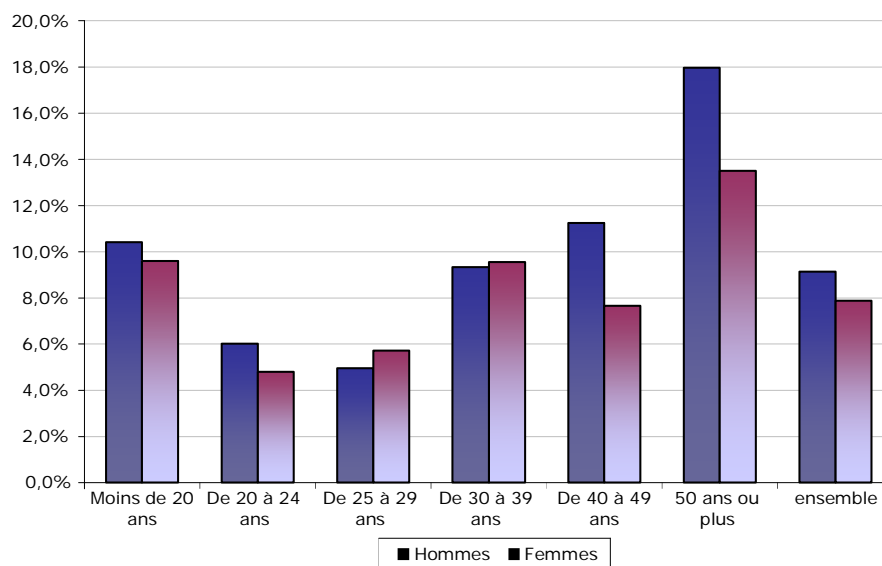
Évolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %, données brutes)



Évolution par âge selon le sexe de l'intérimaire

La population des intérimaires est relativement jeune : 42,2% d'entre eux ont moins de 30 ans en septembre 2016 (cf. tableau 3 en annexe 4). Par rapport à fin septembre 2015, les intérimaires de 20 à 24 ans et ceux de 25 à 29 ans ont vu leurs parts baisser (respectivement -0,6 point chacun). Celle des moins de 20 ans reste stable. Les autres catégories d'âge voient leurs parts augmenter, notamment celle des 50 ans ou plus (+0,8 point).

Évolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %, données brutes)



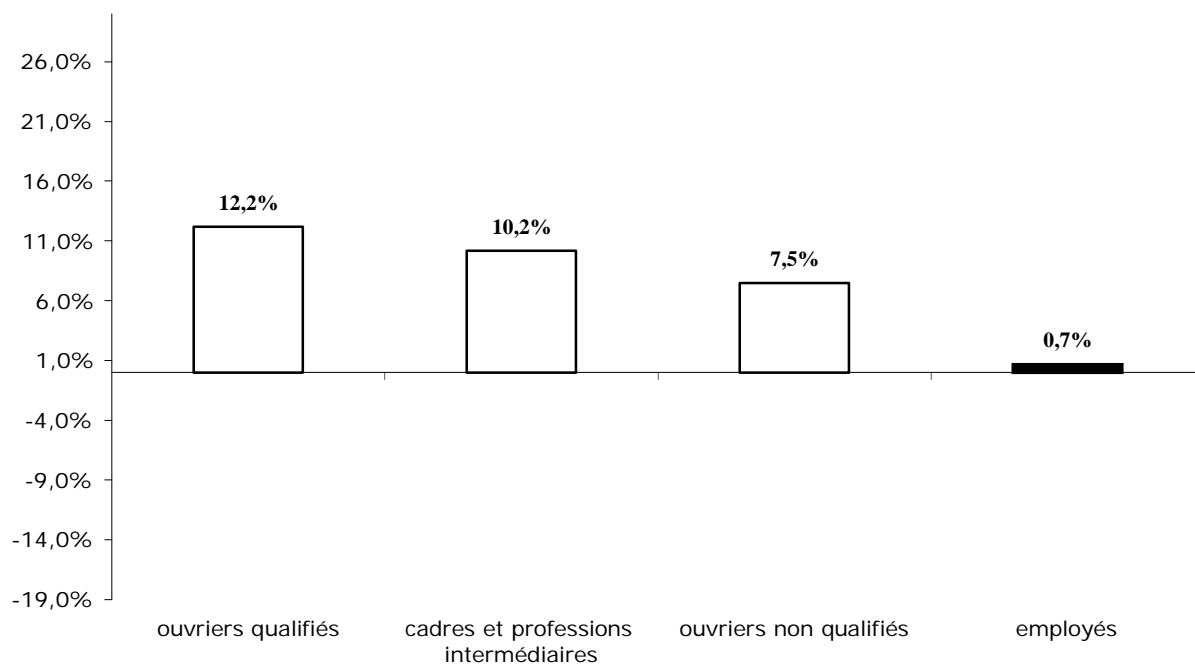
Évolution par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont très majoritairement des emplois d'ouvriers : 41,7% sont des ouvriers qualifiés et 36,9% des ouvriers non qualifiés (cf. tableau 4 en annexe 4).

Sur un an par rapport à fin septembre 2015, la part des ouvriers non qualifiés et celle des employés baissent (respectivement -0,4 point et -1,0 point). La part des cadres et professions intermédiaires et celle des ouvriers qualifiés augmentent (respectivement +0,1 point et +1,3 point).

Sur un an, toutes les catégories socioprofessionnelles voient leurs effectifs intérimaires augmenter : +12,2% pour les ouvriers qualifiés, +10,2% pour les cadres et professions intermédiaires, +7,5% pour les ouvriers non qualifiés et +0,7% pour les employés.

Évolution annuelle selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)



Fabien Dupuis
Département Observatoire de l'emploi

Annexe 1 : Sources et concepts

Le système d'information spécifique aux Etablissements de Travail Temporaire

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir de la source déclarative « Relevé Mensuel de Mission » et la source « DSN » des entreprises de travail temporaire (ETT). La loi de février 1994 impose en effet aux établissements de travail temporaire de transmettre chaque mois à Pôle emploi un relevé mensuel des missions en cours durant le mois écoulé. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques : Dares).

Les concepts d'emploi intérimaire et exploitation statistique

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31.12.1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois², et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Convergence des statistiques d'évolution d'emploi intérimaire publiées par Pôle emploi et par la Dares

Jusqu'aux statistiques relatives au mois de décembre 2014, Pôle emploi et la Dares ont publié des évolutions de l'emploi intérimaire différentes, en raison des traitements légèrement différents réalisés à partir de la même source, les relevés mensuels de missions des agences de travail temporaire. Les travaux méthodologiques menés en commun ont permis de faire converger ces traitements et d'obtenir, à partir de la publication relative à janvier 2015, des statistiques d'évolution de l'emploi intérimaire identiques.

A la suite de ces travaux, Pôle emploi a révisé à compter de la publication de mars 2015 (statistiques relatives à janvier 2015) ses séries d'emploi intérimaire depuis janvier 2013. La Dares a utilisé en mars 2015 la méthodologie commune pour établir sa statistique d'évolution provisoire de l'emploi intérimaire en janvier 2015 ; elle révisé dans sa publication d'avril 2015 ses séries d'emploi intérimaire depuis janvier 2009.

Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

Calcul des évolutions

L'évolution provisoire de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant uniquement les missions déclarées « à l'heure » par des entreprises de travail temporaire qui ont déclaré des missions à la fois pour le mois M et pour le mois M+1 (méthode dite de « cylindrage » ou à champ de SIRET constant). Cela représente environ 90% des missions déclarées.

L'évolution révisée de l'emploi intérimaire entre le mois M et le mois M+1 est calculée en utilisant l'exhaustivité des missions déclarées « à l'heure » ou avec un mois de retard, sans « cylindrage » (soit près de 97% des missions déclarées).

Pour le calcul des évolutions, chaque mission en cours lors des 5 jours pertinents est comptabilisée au prorata de sa durée (une mission d'1 jour compte ainsi pour 0,2 ; une mission de 2 jours pour 0,4 etc.).

Les évolutions publiées, provisoires comme révisées, sont corrigées des variations saisonnières. Les séries CVS sont réalisées à l'aide de la procédure X12 en retenant le modèle multiplicatif. Les coefficients CVS sont réestimés tous les mois.

² Les cinq derniers jours ouvrés « pertinents » sont les cinq derniers jours ouvrés du mois qui ne sont pas concernés par un « pont ». Il existe aussi un traitement spécifique pour le mois de décembre afin d'exclure la période entre les fêtes.

Annexe 2 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois <i>Données CVS</i>	Taux d'évolution CVS		
		Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
sept-12	577 406	-3,3%	-4,3%	-11,3%
oct-12	568 935	-1,5%	-3,6%	-12,3%
nov-12	569 222	0,1%	-4,6%	-11,0%
déc-12	566 947	-0,4%	-1,8%	-9,8%
janv-13	573 381	1,1%	0,8%	-8,8%
févr-13	575 755	0,4%	1,1%	-8,0%
mars-13	581 098	0,9%	2,5%	-7,8%
avr-13	577 104	-0,7%	0,6%	-6,5%
mai-13	578 766	0,3%	0,5%	-5,4%
juin-13	573 406	-0,9%	-1,3%	-5,0%
juil-13	579 292	1,0%	0,4%	-1,8%
août-13	587 973	1,5%	1,6%	-1,5%
sept.-13	584 944	-0,5%	2,0%	1,3%
oct.-13	591 999	1,2%	2,2%	4,1%
nov.-13	604 941	2,2%	2,9%	6,3%
déc.-13	597 410	-1,2%	2,1%	5,4%
janv.-14	591 004	-1,1%	-0,2%	3,1%
févr.-14	593 778	0,5%	-1,8%	3,1%
mars-14	586 008	-1,3%	-1,9%	0,8%
avr.-14	591 475	0,9%	0,1%	2,5%
mai-14	587 270	-0,7%	-1,1%	1,5%
juin-14	601 024	2,3%	2,6%	4,8%
juil.-14	607 808	1,1%	2,8%	4,9%
août-14	593 654	-2,3%	1,1%	1,0%
sept.-14	576 682	-2,9%	-4,1%	-1,4%
oct.-14	578 057	0,2%	-4,9%	-2,4%
nov.-14	586 228	1,4%	-1,3%	-3,1%
déc.-14	595 885	1,6%	3,3%	-0,3%
janv.-15	596 352	0,1%	3,2%	0,9%
févr.-15	601 295	0,8%	2,6%	1,3%
mars-15	590 868	-1,7%	-0,8%	0,8%
avr.-15	612 058	3,6%	2,6%	3,5%
mai-15	614 372	0,4%	2,2%	4,6%
juin-15	613 395	-0,2%	3,8%	2,1%
juil.-15	628 534	2,5%	2,7%	3,4%
août-15	622 118	-1,0%	1,3%	4,8%
sept.-15	631 590	1,5%	3,0%	9,5%
oct.-15	640 373	1,4%	1,9%	10,8%
nov.-15	631 926	-1,3%	1,6%	7,8%
déc.-15	652 120	3,2%	3,3%	9,4%
janv.-16	652 664	0,1%	1,9%	9,4%
févr.-16	645 408	-1,1%	2,1%	7,3%
mars-16	653 169	1,2%	0,2%	10,5%
avr.-16	647 700	-0,8%	-0,8%	5,8%
mai-16	657 812	1,6%	1,9%	7,1%
juin-16	653 206	-0,7%	0,0%	6,5%
juil.-16	655 113	0,3%	1,1%	4,2%
août-16	657 590	0,4%	0,0%	5,7%
sept-16*	686 215	4,4%	5,1%	8,6%

*Données provisoires

Annexe 3

Tableau 1 – Répartition de l'emploi intérimaire selon les secteurs

SECTEURS D'ACTIVITE (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin septembre (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	0,6
Industrie	43,1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,0
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	5,5
Fabrication de matériels de transport	7,1
Fabrication d'autres produits industriels	19,5
Construction	19,2
Tertiaire	37,2
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	9,2
Transports et entreposage	12,6
Hébergement et restauration	1,8
Information et communication	0,9
Activités financières et d'assurance	1,5
Activités immobilières	0,3
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	8,1
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,8
Autres activités de services	0,9
TOTAL	100,0

Tableau 2 - Répartition de l'emploi intérimaire selon les régions

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin septembre (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 30/06/16 (en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)*
GRAND EST	9,2	7,7	4,6
NOUVELLE AQUITAINE	8,2	7,9	4,0
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	13,5	12,5	4,2
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	5,3	3,8	5,4
BRETAGNE	5,4	4,5	4,7
CENTRE-VAL DE LOIRE	5,1	3,5	5,6
CORSE	0,0	0,5	NR
ÎLE-DE-FRANCE	15,4	25,9	2,3
OCCITANIE	6,9	7,7	3,5
HAUT-DE-FRANCE	10,9	8,0	5,3
NORMANDIE	6,4	4,6	5,4
PAYS DE LA LOIRE	8,0	5,8	5,4
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,8	7,5	3,0
TOTAL	100,0	100,0	3,9

*Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires de la région et les effectifs salariés globaux de cette région estimés fin juin 2016.

Annexe 4

Tableau 3 - Répartition selon l'âge

Age	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 20 ans	3,8%	3,6%	3,7%
De 20 à 24 ans	20,3%	20,7%	20,4%
De 25 à 29 ans	17,9%	18,7%	18,1%
De 30 à 39 ans	27,3%	24,9%	26,7%
De 40 à 49 ans	19,3%	20,3%	19,6%
50 ans ou plus	11,4%	11,9%	11,5%

Tableau 4 - Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme	Ensemble
Cadres et Professions intermédiaires	7,6%	16,4%	9,9%
Employés	5,0%	30,2%	11,5%
Ouvriers qualifiés	50,3%	17,1%	41,7%
Ouvriers non qualifiés	37,1%	36,4%	36,9%

Tableau 5 - Répartition selon les 4 grands secteurs

Secteur d'activité en nomenclature A4	Homme	Femme	Ensemble
agriculture	0,5%	0,6%	0,6%
industrie	42,2%	45,5%	43,1%
construction	24,7%	3,6%	19,2%
tertiaire	32,6%	50,2%	37,2%

POUR EN SAVOIR PLUS

contactEES@pole-emploi.fr
www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley,
75987 Paris cedex 20

Directeur de publication

Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction

Stéphane DUCATEZ

Réalisation

Direction des Statistiques, des Études et de
l'Évaluation

